

Site inscrit

Date de protection : 19 février 1938 ~ Superficie : 11 ha

Le rocher du Grand Duc et ses abords

Le rocher du Grand Duc et ses abords

Joigny-sur-Meuse

Les rochers du Grand Duc constituent un ensemble paysager de très grande qualité. Ils se trouvent sur la rive gauche de la Meuse et culminent à l'extrémité d'un éperon rocheux qui borde la boucle décrite par le fleuve.



Les rochers du Grand Duc forment une véritable falaise et semblent plonger dans les eaux du fleuve, contribuant à donner à ce site une atmosphère grandiose. La forêt est partout présente et les reliefs sont très accentués. Quant au bâti du village de Joigny-sur-Meuse, majoritairement ancien, il apporte une dimension chaleureuse à ce site dominé par la forêt et les reliefs si caractéristiques de la vallée de la Meuse. Cet ensemble gréseux et schisteux offre un panorama exceptionnel sur Joigny-sur-Meuse et sur Nouzonville.



Vue sur la forêt



Vue sur la Meuse



Nid de mitrailleuses

Critères de classement

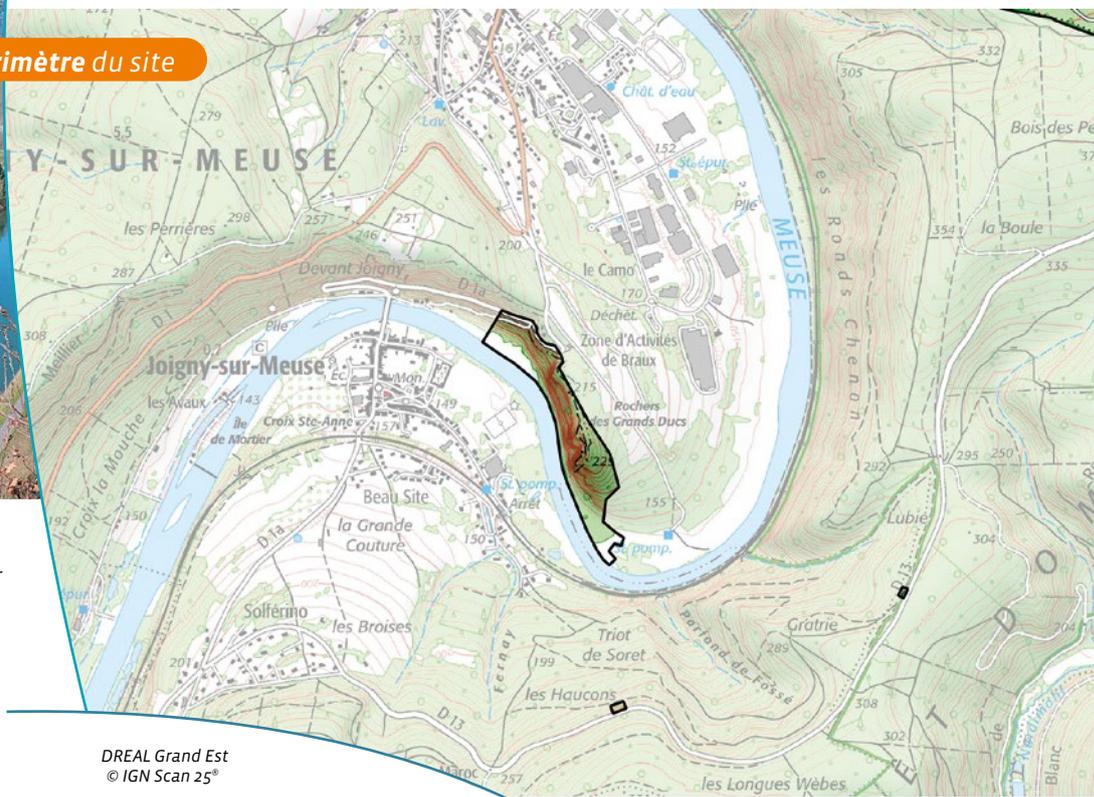
→ Artistique, historique, scientifique pittoresque et légendaire



Le rocher du Grand Duc et ses abords



Périmètre du site



DREAL Grand Est
© IGN Scan 25°

200 m

Inventaires - Autres mesures de protection

→ Monuments Historiques et abords

Références juridiques

Les sites classés sont des lieux dont le caractère exceptionnel justifie une protection de niveau national, sur la base de critères pittoresques, historiques, scientifiques, artistiques, ou légendaires.

La protection site classé est régie par les [articles L341-1 à L341-22 du code de l'environnement](#). Elle entraîne une servitude sur le bien protégé. Toute modification de l'état ou de l'aspect du site classé doit faire l'objet d'une autorisation spéciale de l'Etat.



Pour plus d'informations

www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr
Rubrique Eau Biodiversité Paysage.

Contact

sebp.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr - 03 87 62 01 63